

Montréal, le 25 janvier 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**OBJET : Demande de révision de la décision rendue oralement le 12 juin 2023 dans le dossier R-4210-2022 concernant la radiation d'une partie de la pièce C-RNCREQ-0026
Dossier de la Régie : R-4234-2023**

Dans sa lettre du 24 janvier 2024, la Régie de l'énergie (la Régie) fixait au 30 janvier 2024 et, si nécessaire, au 31 janvier 2024, la tenue de l'audience relative au dossier cité en objet.

Par la présente lettre, la Régie modifie la date de l'audience. Elle se tiendra donc **le 31 janvier 2024, à compter de 9h30**, en mode hybride.

Les coordonnées de connexion restent les mêmes. **Pour joindre l'audience sur votre ordinateur ou sur votre application mobile : [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)**

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
NL/ml